

# Les écoles françaises aux États-Unis

PROPOS RECUEILLIS PAR **Camille Binder**

DANS **HUMANISME 2008/2 N° 281**, PAGES 57 À 62

ÉDITIONS **GRAND ORIENT DE FRANCE**

ISSN 0018-7364

DOI 10.3917/huma.281.0057

Date de mise en ligne : 01/02/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-humanisme-2008-2-page-57?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Grand Orient de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# LES ÉCOLES FRANÇAISES AUX ÉTATS-UNIS

Entretien avec Jean-Claude ZAMBELLI



© DR

*Les États-Unis sont riches de nos écoles françaises : ce constat mérite d'être rappelé, alors que s'engage plus avant le chantier du Grand Orient de France sur l'École républicaine du futur. Jean-Claude Zambelli, lui, fait figure d'expert en la matière. Ingénieur, il vit aux États-Unis depuis une trentaine d'années et joue un rôle déterminant pour la promotion de nos écoles outre-Atlantique. Président de l'Association des Français de l'étranger, il est très sensible à la scolarisation des enfants de Français hors de France. À ce titre, il a présidé le conseil d'administration du lycée La Pérouse à San Francisco et a participé à la création d'une école dans la Silicon Valley.*

*Humanisme : Quelle est la place des écoles françaises aux États-Unis ?*

*Jean-Claude Zambelli :* Il en existe quarante-trois et elles ont été créées par des parents. En effet, la France n'a plus les moyens d'être interventionniste dans la création d'établissements français à l'étranger : ce sont les parents qui doivent mettre la main à la poche pour créer une école. Le lycée de San Francisco, lui, a été lancé par deux pionniers en 1967. En ce qui me concerne, j'ai participé, avec deux autres francs-maçons, à la constitution d'une école française dans la Silicon Valley, au sud de San Francisco. Par la suite, j'ai été président du grand lycée français de San Francisco, le lycée La Pérouse.

*Humanisme : Comment le besoin d'un enseignement français émerge-t-il ?*

*Jean-Claude Zambelli :* Ce sont les parents qui en ressentent le besoin. Un jour, hasard ou non, ils se retrouvent, un leader accepte de prendre les choses en main ; on commence à collecter des fonds, à aller voir un banquier qui ouvre une ligne de crédit (aux États-Unis, c'est assez facile) et on lance une école. Le plus souvent, on débute par une classe maternelle, c'est le plus facile ; ensuite, l'école se développe au fur et à mesure que les élèves grandissent : une deuxième classe maternelle, puis un CP, puis un CE, et ainsi de suite. À la Silicon Valley, on a

commencé avec un noyau de quatre ou cinq enfants. Il faut savoir qu'en la matière, les problèmes financiers demeurent importants, car même lorsque l'on fait payer une participation, une *tuition*, on a du mal à couvrir les frais : il faut par conséquent des donateurs. Dans le cas de la Silicon Valley, le directeur a accepté de travailler deux ans sans être payé ! Certains donnent du temps ; d'autres, de l'argent.

*Humanisme : Ces écoles sont-elles des établissements américains ou français ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Ce sont des écoles françaises, qui ont la particularité d'être bilingues et même biculturelles : elles donnent des cours en français et en anglais. L'anglais n'est pas seulement utilisé comme une langue à apprendre, mais comme un support de l'enseignement. Les élèves pratiquent la littérature en anglais, les maths en anglais, la grammaire en anglais, ... Cette « biculturalité » des programmes fait que nos enfants sont bien équipés sur le plan culturel. Quant à l'organisation, c'est celle de l'Éducation nationale, car notre premier objectif est d'être homologué par elle.

*Humanisme : L'administration exerce-t-elle un contrôle ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Oui. Si la France n'a plus les moyens d'assurer l'ensemble des dépenses d'enseignement, elle envoie cependant des inspecteurs vérifier que les écoles respectent les règles de l'Éducation nationale et préparent aux tests et aux examens nationaux. Il existe des passerelles avec l'enseignement local, c'est ce qui fait notre réputation aux États-Unis. L'enseignement français a la réputation d'être bien structuré, bien équilibré, et d'apporter à l'enfant tout ce dont il a besoin. Les Français ne s'en rendent pas compte toujours, mais l'éducation française s'exporte très bien.

*Humanisme : Ces passerelles sont-elles organisées ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Il y a des programmes minimum, qui conduisent à des tests nationaux. Nos élèves passent ces tests comme dans n'importe quelle école américaine. Ils sont à la fois dans le système français et dans le système américain. Celui-ci est plus flexible, et beaucoup moins structuré que le programme français ; mais il y a tout de même des tests au cours de la scolarité et nos enfants y participent, à partir de 8 ou 9 ans. La classe de quatrième correspond à la fin de la *middle school* américaine et à l'entrée à la *high school*. C'est un véritable carrefour pour nos élèves : avec le niveau de quatrième, ils peuvent entrer à la *high school* pour trois années, ou bien rester au lycée français qui débouche sur le même niveau de diplôme que la *high school* américaine.

*Humanisme : Comment les enseignants sont-ils recrutés ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Le recrutement change selon l'accord qui lie le lycée et l'État. Un établissement comme le lycée La Pérouse de San Francisco a une convention spéciale avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Le proviseur et plusieurs professeurs sont envoyés par cette agence gouvernementale ; l'administration est française, ce qui présente des avantages et pose des problèmes. Une petite partie des enseignants, sept ou huit, vient de

France, payée par la France. C'est important sur le plan financier, et c'est le moyen d'obtenir des enseignants français d'excellente qualité. Ces enseignants tournent dans les établissements, et cela maintient un excellent niveau dans tout le groupe des enseignants, soit une centaine de personnes. Ce « noyau » de professeurs nous apporte le dernier cri en matière d'éducation et, donc, nous y tenons. Mais la plupart des lycées ne sont pas conventionnés, et ils opèrent un recrutement direct. Ils reçoivent des candidatures de la part d'enseignants qui demandent à être détachés dans l'établissement pour une période de trois à six ans. La troisième possibilité, c'est l'embauche locale : nous recevons beaucoup de candidatures d'enseignants en disponibilité, des personnes qui ont suivi leur conjoint aux États-Unis.

*Humanisme : Recrutez-vous du personnel américain ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Bien sûr ! Comme c'est un programme biculturel, il faut des enseignants américains pour la partie anglophone, car l'enseignement en langue anglaise n'est pas assuré par des Français. Les Américains représentent entre le quart et le tiers des effectifs. Cela dit, la plupart sont bilingues, souvent liés à des Français. Le personnel administratif est recruté localement, il est plus ou moins américanisé selon les établissements. Au lycée La Pérouse, tout le staff est bilingue et souvent français.



Le lycée La Pérouse de San Francisco

*Humanisme : Quels élèves fréquentent les établissements français ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Paradoxalement, il n'y a que 50 % de Français expatriés ou de couples américano-français. Les autres n'ont pas de lien avec la France. C'est logique, car il faut se rappeler que le but de l'enseignement français à l'étranger est d'offrir une éducation aux Français, mais aussi aux « locaux » susceptibles de constituer un courant francophile. Ce sont des Américains pour la plupart. Mais il y a beaucoup d'autres expatriés. La France a du prestige sur le plan culturel, on ne le mesure pas assez. Beaucoup de parents cherchent à inscrire leurs enfants dans une école française, au moins pour les premières années de leur éducation. Les écoles françaises de la région de San Francisco refusent du monde, notamment dans les maternelles et les petites classes.

*Humanisme : Combien d'établissements comptez-vous ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Il y en a six dans la région de San Francisco qui est très étendue. Cela commence au sud avec la Silicon Valley, ensuite, Palo Alto, puis Berkeley sur la East Bay, et il y en a deux à San Francisco. Certains établissements sont multi-campus ; c'est le cas du lycée La Pérouse qui a un campus au nord et deux dans la ville.

*Humanisme : Comment se retrouve-t-on président d'un lycée français aux États-Unis ?*

*Jean-Claude Zambelli* : J'ai été sollicité parce que je m'intéresse beaucoup à la question de l'enseignement des Français à l'étranger. C'est un problème majeur pour ceux qui quittent la France : comment éduquons-nous nos enfants ? J'essaie de mettre en place des solutions différentes<sup>1</sup> car le lycée n'est qu'une des possibilités. C'est la solution « luxueuse », mais elle est coûteuse. Il y a d'autres moyens de maintenir les enfants dans la culture française. C'est en m'intéressant à cette question que j'ai été repéré et coopté comme administrateur. Ensuite, j'ai été président pendant trois ans.

*Humanisme : En quoi consiste la fonction d'administrateur ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Le conseil assume la gestion financière et juridique du lycée, la responsabilité pédagogique étant exercée par le proviseur. Aux termes de la convention, il est le numéro un dans l'organisation. L'agence française ne prend aucun risque juridique ni financier, c'est le conseil qui les assume en totalité. Quand il y a un conflit avec un membre du personnel, c'est le *board*, le conseil d'administration, qui est responsable. C'est lui qui signe les contrats d'embauche et de débauche, qui demande les emprunts pour créer de nouveaux campus, etc. Cela ressemble plus à la gestion d'une PME avec un budget de l'ordre de 15 millions de dollars et une centaine de salariés qu'à une association de parents d'élèves en France !

*Humanisme : Quelles relations entretenez-vous avec l'administration américaine ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Elles portent sur la sécurité et le règlement des écoles

---

<sup>1</sup> NDLR : Jean-Claude Zambelli est à l'origine d'un projet de lycée virtuel pour lequel il a reçu un appui de l'Éducation nationale, et qui a pour nom eLycee (voir son site sur l'Internet : [www.elycee.com](http://www.elycee.com)).

californiennes, et pas sur les programmes d'enseignement. La relation concernant les affaires pédagogiques passe par l'association des écoles privées californiennes, laquelle qualifie les écoles par rapport à un ensemble d'éléments comportant le programme, les méthodes de gestion et le fonctionnement du conseil d'administration. C'est une qualification large, à la fois pédagogique et opérationnelle. Si le conseil d'administration ne fonctionne pas selon les principes de gouvernance en vigueur aux États-Unis, l'école n'est pas qualifiée. Une famille qui créerait une école et qui s'octroierait tous les éléments de gestion ne serait jamais qualifiée auprès de l'association des écoles californiennes privées. Pour la dimension pédagogique, les inspecteurs de l'Éducation nationale passent et inspectent les enseignants et les directeurs. Ils vérifient que tout est conforme, que les programmes sont respectés. Il faut aussi compter avec les relations contractuelles déterminées par convention : concertation avec l'administration pour la nomination des enseignants, des directeurs, du personnel, accès à quelques subventions pour des programmes pédagogiques, etc.

*Humanisme : Les écoles respectent-elles le principe de laïcité ?*

*Jean-Claude Zambelli* : Nos écoles sont laïques, il n'y a pas d'enseignement religieux dans les programmes. Ce sont les mêmes principes qu'en France, mais on doit se conformer à la loi californienne. Il n'y a pas eu de conflit entre les deux, mais cela pourrait arriver. Les États-Unis sont un pays laïque, mais plus tolérant à l'égard des religions que la France. Le danger n'est peut-être pas le même.

*Humanisme : Les Français sont souvent critiques sur l'enseignement américain. Quel regard portez-vous sur celui-ci ?*

*Jean-Claude Zambelli* : À mon avis, il y a une différence d'approche sur la manière de préparer les jeunes gens à la vie active. Si on admet que la vie active commence après l'université, on constate que les deux systèmes arrivent à peu près au même point, mais par des voies différentes. Au *kinden garden*, on n'apprend pas du tout à lire : on joue. Pendant toute la scolarité primaire et secondaire, on s'occupe beaucoup d'activités hors programme, qui aident le jeune homme et la jeune fille à devenir citoyen. On fait des maths, des langues, mais à petites doses. Comme le système est très décentralisé, chaque district a ses propres objectifs ; la généralisation existe à travers les tests nationaux. Ces tests sont constitués de questions simples. Ce ne sont pas des examens auxquels il faut être « reçus ». Si on compare superficiellement les connaissances à la sortie de la *high school* américaine avec les connaissances à la sortie de nos lycées aux États-Unis, on constate un grand écart. Nos élèves ont un avantage énorme, qu'on retrouve chez les enfants qui ont suivi des écoles privées spéciales de préparation aux universités. Les deux premières années d'université américaine sont faites pour rattraper tout ce « retard ». À partir de 18 ans, on dit aux jeunes : « Tu te mets au boulot » ; et, de 18 à 20 ans, ils reçoivent une *general education*. Ce sont des programmes que les petits Français ont fait à 14, 15, 16 ans ! Mais les

Américains sont alors de jeunes adultes, et ils sont capables de mettre les bouchées doubles. Et quand on les retrouve avec leur diplôme de *bachelor* (pour nous, cela équivaut à un niveau bac+4) ils ont le niveau des étudiants français. À un détail près : leur éducation générale est plus faible que celle des Français. C'est parce qu'ils se sont spécialisés et qu'ils ont concentré leurs efforts sur leur spécialité. Donc, on trouvera – par exemple – des ingénieurs extrêmement pointus dans leur domaine, mais peu qualifiés en dehors, alors que les ingénieurs formés en France ont des connaissances plus larges, et abordent la spécialité comme un cas particulier de l'approche générale qu'ils connaissent.

Dans l'ensemble, le système éducatif américain forme des jeunes qui sont mieux à même de rejoindre la vie active que les universités françaises. On fabrique globalement moins de chômeurs aux États-Unis qu'en France... C'est aussi parce qu'il y a moins de filières littéraires ou sociologiques. C'est moins noble, certes, mais la formation est ouverte sur un métier. Il est vrai que le système français fabrique des têtes mieux faites. Mais dans le monde d'aujourd'hui, où les jeunes doivent gagner leur vie à la sortie de l'université, il n'est pas sûr que le système français soit le plus performant. Cependant, il faut reconnaître que les ingénieurs français sont extrêmement recherchés. La raison principale ? C'est qu'ils disposent de cette dimension généraliste qui manque aux Américains.

*Humanisme : Les États-Unis sont souvent taxés par les Français de faire la part belle au communautarisme. Qu'en est-il sur le plan de l'enseignement ?*

*Jean-Claude Zambelli :* Sans être un grand spécialiste de la question, je dirais que le communautarisme existe moins que ce qu'on en dit, et en tout état de cause il n'existe pas plus qu'en France. Il est vrai que, dans les écoles de San Francisco, on trouve le gang hispanique, le gang noir, etc. ? ; et parfois cela tourne à des actes de violence, voire à des guerres de gangs (plutôt moins à San Francisco). Cela existe, mais on s'aperçoit que c'est en train de changer : le fait qu'un des candidats crédibles à la prochaine élection soit noir est un signe pour un pays qui a aboli la ségrégation il y a soixante ans. Il y a des éléments de communautarisme, mais le pays a fait des progrès, tout comme la France.

*Humanisme : Autre cliché sur les États-Unis : celui d'un enseignement scientifique soumis aux tentations créationnistes.*

*Jean-Claude Zambelli :* La différence qui existe sur ce point entre la France et les États-Unis, c'est la présence d'une droite religieuse extrême. Cette droite n'est pas majoritaire, mais elle pèse sur la vie politique américaine dans le cadre du parti républicain, et le candidat investi par ce parti pour la présidence doit tenir compte de ce groupe de pression. Le danger créationniste doit être surveillé comme le lait sur le feu : derrière lui se cache un modèle de société très différent du système américain actuel.

*Propos recueillis par Camille Binder*